

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 octobre 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 191 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Laurent BELSOLA - François BERNARDINI - Julien BERTEI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Corinne BIRGIN - Jean-Marc BLOCHUEL - Maryline BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Gérard BRAMOULLÉ - Romain BRUMENT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Jean-Louis CANAL - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Claude FILIPPI - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Loïc GACHON - David GALTIER - Eric GARCIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - André GOMEZ - Vincent GOYET - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Eric LE DISSÈS - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jean-Marie LEONARDIS - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIÉ - Rémi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Michel MILLE - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Franck OHANESSIAN - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Catherine PILA - Patrick PIN - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - David YTIER.

Signé le 15 Octobre 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMIEL représenté par Monique SLISSA - Sophie ARRIGHI représentée par Doudja BOUKRINE - Marion BAREILLE représentée par Corinne BIRGIN - Marie BATOUX représentée par Olivia FORTIN - Mireille BENEDETTI représentée par Jean-Pierre SERRUS - Moussa BENKACI représenté par Gérard BRAMOULLÉ - André BERTERO représenté par Olivier GUIROU - Patrick BORÉ représenté par Roland GIBERTI - Valérie BOYER représentée par Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD - René-Francis CARPENTIER représenté par Roland MOUREN - Jean-Pierre CESARO représenté par Jean HETSCH - Emmanuelle CHARAFE représentée par David GALTIER - Pascal CHAUVIN représenté par Christian BURLE - Jean-Marc COPPOLA représenté par Agnès FRESCHÉL - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Bernard DESTROST représenté par Alain ROUSSET - Gérard FRAU représenté par Laurent BELSOLA - Daniel GAGNON représenté par Martial ALVAREZ - Audrey GARINO représentée par Christian PELLICANI - Sophie GUERARD représentée par Pierre HUGUET - Sébastien JIBRAYEL représenté par Lyece CHOULAK - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Sophie JOISSAINS - Michel LAN représenté par Serge PEROTTINO - Stéphane LE RUDULIER représenté par Claude FILIPPI - Nathalie LEFEBVRE représentée par Linda BOUCHICHA - Bernard MARANDAT représenté par Sandrine D'ANGIO - Régis MARTIN représenté par Vincent LANGUILLE - Hervé MENCHON représenté par Prune HELFTER-NOAH - Yves MORAINÉ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Yannick OHANESSIAN représenté par Pauline ROSSELL - Stéphane PAOLI représenté par Sylvaine DI CARO - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Michèle RUBIROLA représentée par Joël CANICAVE - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Francis TAULAN représenté par Stéphanie FERNANDEZ - Ulrike WIRMINGHAUS représentée par Romain BRUMENT - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nassera BENMARNIA - Sabine BERNASCONI - Arnaud DROUOT - Olivier FREGEAC - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Eric MERY - Benoit PAYAN - Anne VIAL.

Étaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Georges CRISTIANI représenté à 15h30 par Frédéric GUINIERI - Gérard AZIBI représenté à 15h32 par Christine JUSTE - Jean-David CIOT représenté à 15h52 par Jean-Louis CANAL - Laurence SEMERDJIAN représentée à 16h15 par Saphia CHAHID - Magalie GIOVANNANGELI représentée à 16h49 par José MORALES - Dona RICHARD représentée à 16h58 par Anne MEILHAC - Nathalie TESSIER représentée à 17h13 par Lourdes MOUNIEN - Richard MALLIÉ représenté à 17h15 par Fabrice POUSSARDIIN - Christian PELLICANI représenté à 17h15 par Laure ROVERA - Perrine PRINGENT représentée à 17h15 par Lydia FRENTZEL - Richard MALLIÉ représenté à 17h15 par Fabrice POUSSARDIIN - Patrick PIN représenté à 17h18 par Rémi MARCENGO - Jean-Christophe GRUVEL représenté à 17h20 par Kayané BIANCO - Arnaud MERCIER représenté à 17h30 par Bernard RAMOND.

Étaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Catherine VESTIEU à 16h16 - Stéphane RAVIER à 16h20 - Samia GHALI à 16h20 - Nadia BOULAINSEUR à 16h20 - Michel BOULAN à 16h20 - Anthony KREHMEIER à 16h25 - Stéphanie GRECO DE CONINGH à 16h28 - Sophie CAMARD à 16h30 - Férouz MOKHTARI à 16h30 - Lisette NARDUCCI à 16h30 - Sylvaine DI CARO à 16h40 - Stéphanie FERNANDEZ à 16h40 - Mathilde CHABOCHE à 16h53 - Laurent BELSOLA à 16h52 - Jean-Pierre SERRUS à 16h52 - Didier PARAKIAN à 17h00 - Laure-Agnès CARADEC à 17h05 - Lionel DE CALA à 17h11 - Patrick PAPPALARDO à 17h11 - Sarah BOUALEM à 17h15 - Marcel TOUATI à 17h15 - Georges ROSSO à 17h18 - Franck ALLISIO à 17h18 - Pauline ROSSELL à 17h33 - Lionel ROYER-PERRAULT à 17h33 - Solange BIAGGI à 17h33 - Eric LE DISSES à 17h33 - Véronique PRADEL à 17h33 - Roland GIBERTI à 17h33 - Jean-Marc BLOCQUEL à 17h33 - Laurent SIMON à 17h33 - Jessie LINTON à 17h37 - Caroline MAURIN à 17h37 - André MOLINO à 17h37 - Aïcha SIF à 17h42.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA 050-8655/20/CM

■ Créations, définitions, ajustements, modifications d'emplois dans le cadre des besoins des services

MET 20/16266/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer, de modifier, d'ajuster et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après

Cependant, Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements se feront en application de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code du travail, articles D. 1242-3 et 6 ;
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels (pris pour l'application de l'article 32 I de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983).

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

Article 1 : Création d'emplois permanents à temps complet

Afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services, sont approuvées les créations d'emplois budgétaires, à temps complet.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements se feront en application de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Pour le Territoire de Marseille Provence

Un emploi de chargé de gestion technique, (poste N°32764), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Chargé de la gestion de proximité de l'espace public (voirie, propreté ...).

Suivi des études d'aménagements de l'espace public.

Diagnostic et analyse de l'existant. Profil : Bac minimum.

Pour la Direction Générale Adjointe Développement Urbain et Stratégie Territoriale

Un emploi d'instructeur, (poste N°32688), à la direction habitat politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Instruction des aides à la pierre déléguée par l'Etat et des fonds propres de la Métropole. Conseiller les opérateurs, ingénierie financière. Suivre les aspects administratifs et financiers des aides à la pierre et du logement social pour la Métropole. Profil : Bac+2.

Article 2 : Modification et ajustements d'emplois à temps complet et temps non complet

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il est nécessaire de modifier, de réajuster et de définir les postes à temps complet, ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements se feront en application de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Pour le Territoire de Marseille Provence

- **Direction Générale des Services**

Un emploi de directeur des assemblées, (poste N°25414), à la Direction des assemblées, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Mener à bien les actions nécessaires au fonctionnement des assemblées du Conseil de territoire et des commissions thématiques associées. Assurer la sécurité juridique du processus délibératif des instances et des actes administratifs pris dans le cadre des compétences déléguées. Préparation et exploitations du Conseil du Territoire. Gérer les décisions et les arrêtés du Territoire. Gérer des conventions du Territoires. Profil : niveau BAC+3 minimum en droit public.

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

Pour le Territoire d'Istres Ouest Provence

- **Pôle Culture et Sport**

Un agent de bibliothèque, (poste N°31524), à la médiathèque intercommunale. Inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des Adjoints du patrimoine. Description du poste : Assurer la médiation documentaire auprès du public, concevoir et mettre en œuvre des projets d'action culturelle du département à l'échelle du service, du site et du réseau Profil : Titulaire du BAC.

Un emploi d'agent de gestion, (poste N°31551) à la Médiathèque Intercommunale, Inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux. Description du poste : Equiper les documents (CD, DVD, livres, partitions) Rénover les supports optiques (CD et DVD).

Un emploi de directeur de pôle, (poste N°31243) au pôle culture et sport, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Piloter, manager et assurer le suivi et l'évaluation des actions du pôle culture et sport notamment sur les directions des médiathèques, intercommunale du patrimoine culturel, du centre d'art contemporain, du conservatoire de musique et de danse,..... Contribuer à la définition des politiques publiques et leur mise en œuvre en matière culturelle et sportive. Suivre les dossiers stratégiques de la culture et du sport. Participer au collectif de direction générale du territoire et piloter les missions de son pôle au sein de la métropole en lien avec les DGA métropolitains. Coordonner les directions et services de son pôle, mettre en œuvre, réguler, contrôler, évaluer les plans d'actions et l'activité des services. Profil : niveau Diplôme Bac+5 dans le domaine culturel.

Pour le Territoire du Pays d'Aix

- **Pôle Culture et Sports**

Un emploi de directeur de pôle, (poste N°31651), au pôle culture et sports, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux. Description du poste : Sous l'autorité du Directeur Général des services, piloter, gérer et manager le pôle culture et sports comprenant les directions de la culture, des sports, des équipements aquatiques et la médiathèque de Pertuis. Piloter et proposer les orientations des politiques afférentes aux 4 directions du pôle. Manager les équipes de direction et des services ressources, validation des rapports au Comité Technique ou CHSCT. Assurer l'interface avec les élus et les maires au titre des actions et des équipements existants ou en projet. Assurer un suivi privilégié avec les grands opérateurs sportifs (Provence rugby - PAUCH) et culturels (CCN - CIAM – TJP – FIAL). Valider les dossiers présentés aux différentes commissions culture et sports du CT2 ainsi qu'aux instances de bureau et de conseil du Territoire et de la Métropole. Assurer l'interface avec les vice-présidents délégués notamment au titre de l'instruction des demandes de subventions. Engager et vérifier les procédures de passation de marchés et de DSP. Assister au CODIR hebdomadaire ainsi qu'à l'ensemble des réunions administratives utiles. Assurer le suivi et le contrôle budgétaire annuel du Pôle. Profil : Bac+5.

Pour la Direction Générale Adjointe Agriculture, Forêts, Paysage, Espaces Naturels et Intérêt Métropolitain

Un emploi de chargé de mission, (poste n°17956), à la direction patrimoine naturel et paysage, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Elaborer et assurer la mise en œuvre d'action de protection et valorisation de la biodiversité et des espaces naturels marins et littoraux sur le territoire de la Métropole. Chargé du portage du volet marin de l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine et l'animation des sites Natura 2000 côte bleue - chaîne de l'Estaque et Falaise de Niolon : Profil : Diplôme d'ingénieur.

Pour la Direction Générale Adjointe Développement Urbain et Stratégie Territoriale

Un emploi de chef de projets, (poste N°25692), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assumer une fonction de pilotage ensemblier pour les Projets de Rénovation Urbaine qui lui sont confiés. Etre est l'interlocuteur principal des acteurs (collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs), au niveau

Signé le 15 Octobre 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

technique, organiser et coordonner leur intervention. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Etre l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets suivis. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la Politique de la Ville. Profil : Ingénieur, master 2 en urbanisme ou politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.

Un emploi de chargé de mission, (poste N°25572), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Impulser le développement de dispositifs de participation des habitants, de concertation et d'information, et accompagner dans leur mise en œuvre les Chefs de Projet qui pilotent les PRU dans toutes leurs dimensions. Développer les relations publiques avec l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux susceptibles d'être impliqués dans les projets de Renouvellement Urbain Métropolitain. Collaborer avec le chargé de mission communication / webmestre plus particulièrement en charge de la production des supports de communication. Profil : Bac+3.

Un emploi de chef de projets, (poste N°25574), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assumer une fonction de pilotage ensemble pour les Projets de Rénovation Urbaine qui lui sont confiés. Etre est l'interlocuteur principal des acteurs (collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs), au niveau technique, organiser et coordonner leur intervention. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Etre l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets suivis. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la Politique de la Ville. Profil : Ingénieur, master 2 en urbanisme ou politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.

Un emploi d'assistant de direction, (poste N°25566), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Sous l'autorité du Directeur, assurer son secrétariat, ainsi qu'un certain nombre de tâches pour le fonctionnement général, particulièrement pour la gestion de ses relations avec les membres et les partenaires. Profil : Bac minimum.

Un emploi de chef de projets, (poste N°25568), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assumer une fonction de pilotage ensemble pour les Projets de Rénovation Urbaine qui lui sont confiés. Etre est l'interlocuteur principal des acteurs (collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs), au niveau technique, organiser et coordonner leur intervention. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Etre l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets suivis. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la Politique de la Ville. Profil : Ingénieur, master 2 en urbanisme ou politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.

Un emploi de mission, (poste N°25567), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Sous l'autorité d'un responsable de pôle, intervenir en appui aux chefs de projets, dans une logique de développement de projet, sur 4 champs thématiques : Ingénierie sociale - dialogue et travail avec les acteurs locaux sur les territoires en PRU ; Information / concertation / participation des habitants ; Développement de projets / diversification immobilière / Développement économique; GUP / gestion des sites. Profil : Bac+3.

Un emploi de chef de projets, (poste N°25569), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assumer une fonction de pilotage ensemble pour les Projets de Rénovation Urbaine qui lui sont confiés. Etre est l'interlocuteur principal des acteurs (collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs), au niveau technique, organiser et coordonner leur intervention. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Etre l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets suivis. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la Politique de la Ville. Profil : Ingénieur, master 2 en urbanisme ou politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.

Un emploi de chef de projets, (poste N°32683), à la direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assumer une fonction de pilotage ensemble pour les Projets de Rénovation Urbaine qui lui sont confiés. Etre l'interlocuteur principal des acteurs (collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs), au

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

niveau technique, organiser et coordonner l'intervention. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Profil : Ingénieur, master 2 en urbanisme ou politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.

Un emploi d'instructeur, (poste N°23763), à la direction habitat politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Instruction des aides à la pierre déléguée par l'Etat et des fonds propres de la Métropole. Conseiller les opérateurs, ingénierie financière. Suivre les aspects administratifs et financiers des aides à la pierre et du logement social pour la Métropole. Profil : Bac+2.

Un emploi de chargé d'opérations, (poste N°17638), à la direction de la maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie des bâtiments, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Description du poste : Représenter ou assister le Maître d'ouvrage sur les plans technique, administratif et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructuration du patrimoine bâti. Elaborer, piloter et coordonner les projets en maîtrise d'ouvrage interne et externe. Profil : Bac+2 minimum.

Un emploi de gestionnaire technique ou d'agent technique polyvalent, (poste N°32684), à la direction de la maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie des bâtiments, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens et adjoints techniques territoriaux. Description du poste : Réaliser un inventaire des sites et leur classement. Centraliser les pv de commission de sécurité et les pv d'ouverture. Rédiger les CCTP des marchés de sécurité incendie ainsi que les avenants. Animer les réunions annuelles de suivi de marchés avec la responsable de la division Maintenance. Profil : Bac minimum.

Un emploi de responsable de division, (poste N°26162), à la direction de la maîtrise d'ouvrage et de l'ingénierie des bâtiments, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assurer la maintenance technique, l'entretien de l'ensemble des bâtiments afin d'assurer leur bon fonctionnement. Proposer et mettre en œuvre les solutions techniques et réglementaires permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens de la Métropole. Superviser et animer le « réseau » des responsables techniques référents sur les territoires. Profil Bac+3 minimum ou diplôme d'ingénieur.

Un emploi de chargé d'études, (poste N°25624), à la direction du foncier et patrimoine, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la gestion locative et patrimoniale de biens immobiliers métropolitains sur son secteur ou projet. Coordonner les réponses aux divers besoins patrimoniaux en mode projet. Etre le référent d'un secteur ou d'un projet spécifique. Profil : Bac+3, master 2 aménagement du territoire.

Un emploi d'agent de gestion, (poste N°25584), à la direction ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Apporter un soutien permanent dans l'exécution des tâches administratives liées aux champs d'intervention, et plus spécifiquement pour la préparation et le suivi des Conseils de Territoire et de la Métropole, ainsi qu'en matière des ressources humaines (gestion des carrières). Apporter une aide permanente, à l'ensemble du service, et au besoin à la direction, et ce sous le contrôle du chef de service et/ou du directeur, en terme d'organisation, de gestion, de communication, d'information, d'accueil, de classement, de suivi des dossiers et de contrôle administratif des actes et de leurs circuits.

Un emploi de mission, (poste N°25588), à la direction ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Sous l'autorité du Chef de Service, assurer la gestion administrative et budgétaire de la Direction, du suivi financier global des projets de renouvellement urbain et de la gestion des flux financiers (conventions de financement conclues entre le GIP MRU et ses partenaires et la Métropole AMP). Profil Bac+3.

Un emploi d'assistant de gestion spécialisé, (poste N°25587), à la direction ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Assurer le traitement comptable des dépenses et recettes courantes. Recueillir et traiter les informations nécessaires à l'exécution des marchés publics. Assurer la relation avec les fournisseurs ou services utilisateurs. Suivre et gérer les dossiers administratifs (notamment les procédures formalisées et

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2020

non formalisées des marchés publics, des conventions). Référent comptable des directions opérationnelles et du trésor public.

Pour la Direction Générale Adjointe Finances et Budget

Un emploi de directeur adjoint, (poste N°32713) affecté au territoire d'Istres Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : le Responsable Territorial Finances –EST assure la permanence de celle-ci, qu'il représente sur le Territoire. Il représente également les directions « métier » de la DGAFB sur le Territoire.

Interlocuteur privilégié du Président et directeur général des services du Territoire, il est le garant des orientations de la stratégie définie par les Elus et la Direction générale métropolitaine, ainsi que de la qualité du travail réalisé sur le Territoire en matière de finances.

Il assure un contrôle amont de la qualité des productions et transmissions du Territoire et fait en sorte que les procédures soient appliquées. Il est un acteur pivot de l'activité budgétaire sur le Territoire.. Profil : Bac+3.

Un emploi d'assistant de gestion spécialisé, (poste N°28202) à la direction recettes et ingénierie financière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Apporter une assistance administrative au service subvention et partenariats externes. Assurer le suivi administratif des dossiers de subventions sollicités auprès des organismes financeurs. Assurer le suivi des émissions de titres de recette. Assurer la relation avec les directions opérationnelles.

Un emploi d'assistant de gestion spécialisé, (poste N°28040) à la direction recettes et ingénierie financière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Assurer le suivi et l'exécution comptable de la dette en lien avec la recette des finances. Assurer le suivi des marchés du service dette (bon de commandes, paiement des factures). Assurer le suivi du courrier et des parapheurs via le logiciel dédié.

Un emploi d'assistant de gestion spécialisé, (poste N°28260), à la direction budget programmation prospective, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Assurer le traitement des prévisions de dépense et recettes dans le cadre des procédures d'élaboration et de suivi budgétaire. Travailler en binôme et seconder le cadre référent sur les domaines de la programmation et production budgétaire. Etre le référent et l'interlocuteur privilégié des DGA dont il a la charge. Porter assistance auprès des directions dans l'accomplissement de leurs missions.

Un emploi d'assistant manager, (poste N°28182), à la direction ressource, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. Description du poste : Apporter une aide permanente au DGA Finances et Budget et à son équipe rapprochée en termes de gestion, communication, information, accueil, préparation, classement des dossiers. Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif de la DGA. Suivre et gérer les dossiers administratifs.

Pour la Direction Générale Adjointe Innovation Numérique et Systèmes d'Information

Un emploi de conducteurs de travaux, (poste N°26339), à la direction du système d'information géographique, inscrit à la nomenclature en référence aux cadre d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Assurer la gestion administrative et technique du marché topographique et photogrammétrique ainsi que la conduite d'opérations. Contrôler des travaux réalisés par les prestataires. Assurer le suivi administratif, technique et financier des travaux. Coordonner les missions topographiques et photogrammétriques. Profil Bac+2.

Un emploi de dessinateur, (poste N°28654), à la direction du système d'information géographique, inscrit à la nomenclature en référence aux cadre d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Assurer la gestion administrative et technique du marché topographique et photogrammétrique et la conduite d'opérations. Contrôle des travaux réalisés par les prestataires. Coordonner les missions topographiques et photogrammétriques. Gérer l'exécution des chantiers de topographie sur le terrain et la réalisation de plans. Réaliser les levés 3D.

Un emploi de chef de projets, (poste N°18368), à la direction infrastructures informatiques et télécommunication, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux. Description du poste : Réaliser les commandes, le paramétrage et l'installation des équipements réseau (éléments actifs, sondes pare-feu, bornes WIFI) pour assurer la cohérence, la qualité et la sécurité du SI Métropolitain. Assister techniquement les équipes MOA lors des déploiements et est le garant du bon fonctionnement de ces matériels. Définir et appliquer les procédures de gestion à partir des procédures normatives fournies par la Cellule "Sécurité". Assurer le volet administratif de tout projet lié à son domaine (commandes, suivi de la facturation, prise de RDV, pilotage de prestataires...).. Profil : Bac+5 informatique.

Un emploi de chef de mission, (poste N°28488) à la direction des études et du développement des SI, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite de projet informatique dans le domaine des applications financières. Profil : Bac+5 informatique.

Un emploi de chef de projets, (poste N°25984) à la direction infrastructures informatiques et télécommunication, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux. Description du poste : Réaliser les commandes, le paramétrage et l'installation des équipements réseau (éléments actifs, sondes pare-feu, bornes WIFI) pour assurer la cohérence, la qualité et la sécurité du SI Métropolitain. Assister techniquement les équipes MOA lors des déploiements et est le garant du bon fonctionnement de ces matériels. Définir et appliquer les procédures de gestion à partir des procédures normatives fournies par la Cellule "Sécurité". Assurer le volet administratif de tout projet lié à son domaine (commandes, suivi de la facturation, prise de RDV, pilotage de prestataires...). Profil : Bac+3 ou diplôme d'ingénieur en informatique.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL